

La Chapelloise # 3

Chères Chapelloises, chers Chapellois, chers concitoyens,

Cette année fût particulièrement éprouvante, marquée par une crise sanitaire à l'échelle planétaire. Nous vivons en effet des temps troublés et c'est dans cette situation inédite, dans ce contexte épidémiologique, que les élections municipales ont eu lieu et que le nouveau conseil municipal de la Chapelle-Baloue a pris ses fonctions au mois de juillet, plongé dès les premières heures de la mandature, dans l'urgence sanitaire. A ces difficultés, s'est ajoutée celle de la démission de plusieurs membres élus au sein du conseil municipal. Nous regrettons ces départs, mais nous sommes toutefois restés unis et solidaires. Nous sommes encore dans l'incertitude quant aux prochaines dates des élections partielles, mais nous nous réjouissons de pouvoir compléter notre belle équipe, par des esprits dynamiques, motivés et emplis de bonne volonté.

L'année 2020 s'achève, mais restera gravée dans notre mémoire comme l'année des confinements successifs qui ont rimé avec chômage, licenciement, fermeture des commerces, mais aussi avec isolement et maladie. J'ai une pensée émue pour vous tous, et aussi pour ceux qui nous ont quittés durant cette année 2020. Pendant cette crise qui nous a isolés les uns des autres, notre équipe a cherché à maintenir le lien avec vous, en assurant la continuité du service public et en vous informant de la vie communale au travers des « Chapelloises ». Comme vous le savez, nous avons travaillé dur. La situation communale est complexe et demande beaucoup de temps et d'implication.

A mon grand regret, nous ne pourrons pas procéder à l'habituelle cérémonie des vœux au regard du contexte de la crise sanitaire qui touche notre pays depuis maintenant un an. Mais qu'il me soit permis ici de remercier très chaleureusement l'investissement de nos élus et des habitants, qui malgré le contexte difficile, font preuve de dévouement, de ténacité et d'efforts. La journée d'action bénévole et celle du patrimoine furent notamment de réels succès et je tiens à vous en remercier. Qu'il me soit aussi permis ici de remercier nos nouveaux agents municipaux. Indispensables au bon fonctionnement de notre commune, ils se sont impliqués avec dynamisme et patience au quotidien.

Une nouvelle année s'offre à nous, et avec elle, l'espoir d'un avenir meilleur pour tous. Dès que la situation sanitaire le permettra, je souhaite que nous puissions nous rassembler pour un moment festif et convivial.

En attendant, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal de la Chapelle-Baloue que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. Que 2021 soit pour vous et vos proches une année pleine de joie, de santé et de paix.

Plus que jamais, cette crise mondiale nous enseigne que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent animer nos actions au quotidien et nos projets collectifs. Soyez assurés de mon engagement et de celui de mon équipe municipale pour le bien-être de notre commune et de ses citoyens.

Meilleurs vœux à tous.

Mme la Maire,
Béatrice GOMES



ASSAINISSEMENT DEVANT LA MAIRIE :

En raison d'une canalisation bouchée au niveau de l'assainissement de la mairie et de l'appartement communal, un dégât des eaux a été constaté le 3 novembre 2020 dans les locaux de la mairie.

La canalisation d'assainissement a été mise au jour et débouchée par l'agent technique, des conseillers municipaux et des habitants bénévoles.

Toutefois les canalisations d'assainissement sont à rénover puisque nous avons constaté des irrégularités : plusieurs coudes, pentes, contre-pentes... Mme la Maire a sollicité un entrepreneur pour remettre l'assainissement aux normes. Il va également relier toutes les gouttières qui s'écoulent sous le bâtiment et entraînent de nombreux problèmes d'humidité. Il s'agit donc de drainer au maximum les eaux pluviales, et ce afin d'éviter d'abîmer le parquet en chêne massif neuf installé dans la nouvelle salle de conseil et de mariage.

**ÉOLIENNES :**

Une visite du chantier des éoliennes a eu lieu le 3 décembre. MM. LEROUX, PASDELOU et MARTIN étaient présents. Les voies créées pour les travaux seront retirées une fois les éoliennes en fonction (et les routes remises en état). Le chantier est en attente jusqu'au mois de mars, puis les éoliennes seront montées en avril/mai 2021.

CAPTAGE :

Un nouvel engorgement du trop-plein a été détecté au niveau du captage de la Deunière le 4 décembre 2020. L'eau « sale » de la chambre sèche se mélangeait à l'eau de la source du fait de l'obstruction de la canalisation du trop-plein.

L'agent technique, des conseillers et habitants ont tout d'abord purgé le trop-plein par eux-mêmes à l'aide d'une pompe puis ont tenté de déboucher la canalisation d'évacuation. Malgré les efforts de tous, le tuyau restait partiellement bouché.

Mme la Maire a donc fait appel à l'entreprise Dupré Assainissement qui est venue le mardi 8 décembre déposer une pompe thermique pour continuer à parer au plus urgent, puis le mercredi 9 décembre pour déboucher la canalisation du trop-plein à l'aide d'une fusée (coût de l'intervention 462,92 €).

Toutefois, la vétusté de la canalisation en fonte du trop-plein implique que le problème se reproduira à l'avenir. Il faudra donc envisager une excavation et un remplacement de cette canalisation d'évacuation (incluant une bonne planification afin de limiter les désagréments pour les exploitants en aval du captage).

STATION D'ÉPURATION :

Pour les maisons raccordées, les eaux usées sont traitées par filtres plantés de roseaux. Leur système racinaire assure une épuration des eaux usées avant le rejet dans le milieu naturel. Il est donc nécessaire de couper annuellement les roseaux afin d'entretenir le système d'épuration, ce qui a été fait début janvier par l'agent technique.



LISTE DES PURGES ENTREPRISES :

Suite à une rupture de la desserte en eau d'au moins 2 usagers sur le rocher le 30 octobre dernier, nous avons réalisé une purge en urgence du Bourg, au niveau du 1 route de Dun. Les activités de purge contribuent à maintenir une eau propre et claire sur le réseau, cela a permis de résoudre l'incident et de retrouver un débit d'eau normal chez les usagers du rocher. Nous tenons à remercier tous les bénévoles ayant ainsi participé à cette intervention délicate du fait de l'urgence.

SECTEUR	STATUT	DATE
Le Goux	effectuée	24/09/2020
Trop-plein du captage (la Vaudelière)	effectuée	26/09/2020
La Deunière est (n°24)	effectuée	04/10/2020
Bourg croisement / Urgence	effectuée	30/10/2020
Canalisation du captage (champ de la Vaudelière)	effectuée	31/10/2020
Corps de Garde	effectuée	06/11/2020
Puyrageat	effectuée	06/11/2020
Bel-Air (Sibilot)	effectuée	06/11/2020
La Deunière est (n°24) - 2 ^e purge suite à une fuite	effectuée	30/11/2020
Trop-plein du captage - 2 ^e purge suite aux fortes pluies	effectuée	08-09/12/2020
Age-Boireau (n°2)	effectuée	19/12/2020
Age-Boireau champ	effectuée	20/12/2020
Jaussée nord (n°1)	effectuée	20/12/2020
Jaussée centre (n°9)	effectuée	20/12/2020
Jaussée Lafat	effectuée	20/12/2020
Coculet d'en bas (ruisseau)	effectuée	20/12/2020
Coculet d'en haut	impossible vanne grippée	20/12/2020
La Goutte-Jacquot (RD 69)	effectuée	14/01/2021
La Paleine	effectuée	19/01/2021
La Deunière ouest (n°16)	effectuée	20/01/2021
La Deunière nord (n°2)	effectuée	20/01/2021
Peyton-La Deunière (ruisseau)	vanne trop usée : à changer	20/01/2021

A noter :

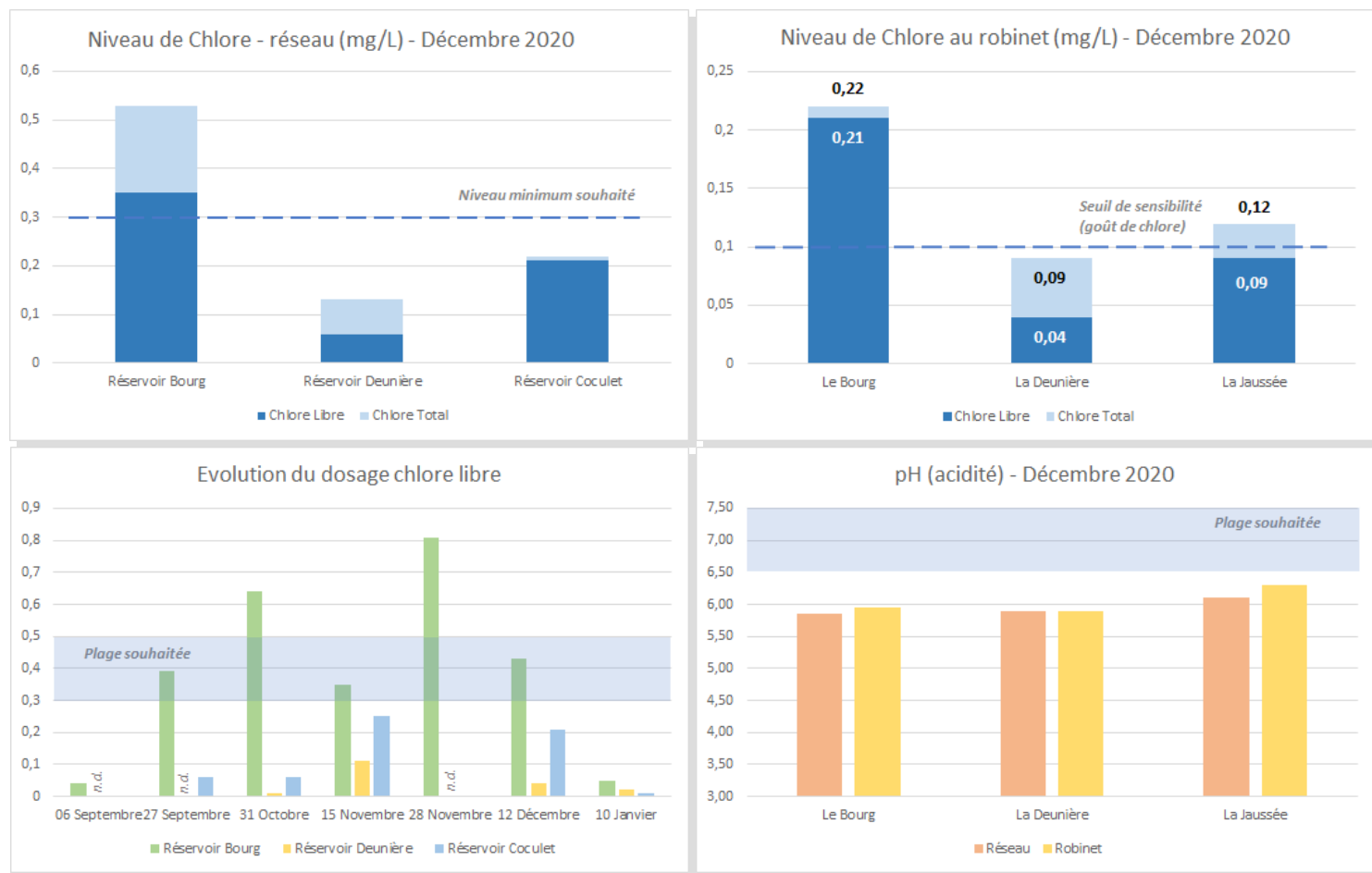
Le reconfinement a mis un frein aux activités de purge sur la commune, raison pour laquelle d'autres purges restent encore à planifier. Par ailleurs, plusieurs vannes de secteur défectueuses ont été identifiées et un premier nettoyage du regard d'équilibre, le long de la RD 69, a été réalisé mi-janvier.

ANALYSES DE L'EAU COMMUNALE :

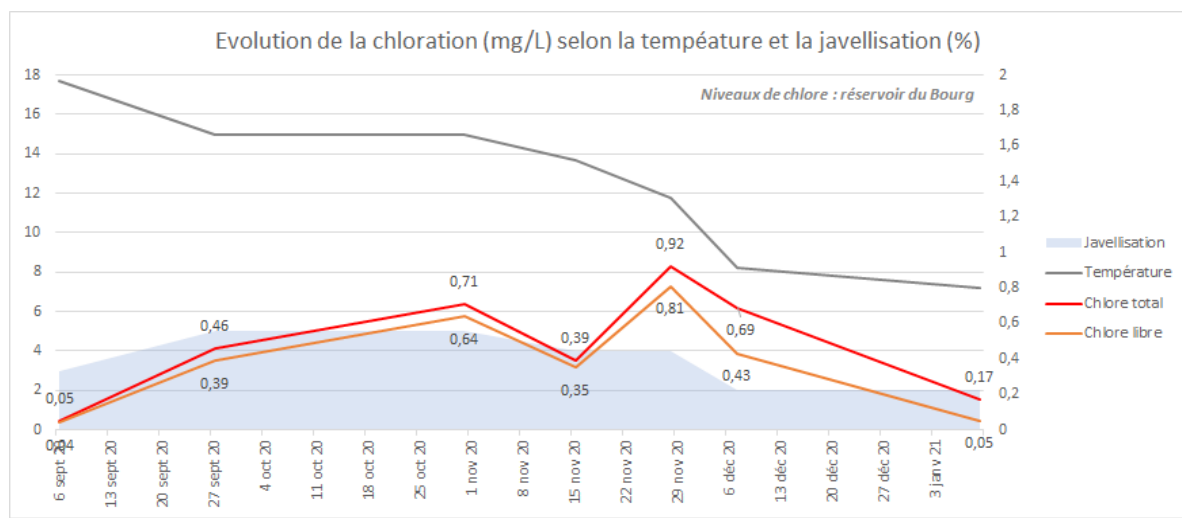
Les analyses qualitatives de l'eau communale que nous réalisons se poursuivent à un rythme bimensuel. Un excès de chlore dans le Bourg a été signalé auprès de l'ARS le 26 novembre. Nous avons par la suite procédé à des mesures complémentaires sur les réservoirs, puis corrigé la quantité hebdomadaire de chlore ajouté et sécurisé les accès de tous les réservoirs. La teneur en chlore est retombée suite à ces ajustements.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez une modification de la qualité de l'eau communale (goût, turbidité, acidité).

Vous retrouverez ci-après quelques chiffres et évolutions concernant les analyses d'eau que nous avons réalisées.

RAPPORT D'ANALYSE DÉTAILLÉE D'EAU POTABLE :

Nous pouvons constater une évolution liée à la variation de température saisonnière : légère remontée du pH et persistance plus forte du chlore dans l'eau lorsque la température baisse, ce qui implique un ajustement saisonnier du niveau de chloration. Le niveau de chlore début janvier est faible et devrait remonter légèrement dans les semaines à venir.



Suite aux actions de nettoyage et de purge effectuées sur le réseau, le niveau de turbidité est resté relativement bon malgré les périodes de forte pluie d'octobre et de décembre. Cependant l'eau présente une légère teinte jaune (visible sur de larges quantités : évier, baignoire ...) sur l'ensemble du réseau depuis fin décembre. Cette teinte provient directement de la source et il ne semble pas possible de la supprimer sans une intervention lourde au niveau du captage (type forage à une plus grande profondeur).

COÛTS DE MAINTENANCE DU RÉSEAU D'EAU :

Le tableau ci dessous récapitule les coûts engendrés par l'entretien et la maintenance du réseau AEP* sur la période de septembre à janvier :

DATE	TYPE DE TRAVAUX	MONTANT
30 septembre 2020	vérification compteurs C2 et C5 + réparations	438,00 €
30 octobre 2020	intervention d'Evolis au Bourg - fuite	445,78 €
31 octobre 2020	analyses communales	bénévolat
15 novembre 2020	analyses communales	bénévolat
26 novembre 2020	analyses de l'eau communale par le CD23	43,54 € 196,00 €
28 novembre 2020	analyses communales	bénévolat
30 novembre 2020	intervention d'Evolis à la Deunière	420,32 €
4 décembre 2020	purge et nettoyage du captage	bénévolat
5 décembre 2020	analyses communales	bénévolat
9 décembre 2020	intervention de Dupré Assainissement au captage	462,92 €
12/13 décembre 2020	analyses communales	bénévolat
9 janvier 2021	kit de maintenance du javellisateur	359,80 € main d'œuvre bénévole
9/17 janvier 2021	analyses communales	bénévolat

*AEP : Adduction en Eau Potable

COMPTABILITÉ :

Nous vous rappelons que la situation financière est toujours délicate et qu'elle le restera encore cette année.

Bilan financier de la commune :

1^{er} tableau : encours de factures à régler en date du 16 novembre 2020, antérieures au changement d'équipe municipale

TIERS	TYPE DE TRAVAUX	DATE	MONTANT
Agence de service et de paiement	Trop perçu Contrat Unique d'Insertion sept-oct 2020	Notification du 20/10/2020	1 829,71 €
Trésorerie Dun-le-Palestel	Participation fonctionnement école Saint-Sébastien	Mise en demeure AR Facture 2018/2019	2 000,00 €
	Échéancier accordé pour janvier 2021	Facture 2019/2020 (une réduction a été accordée suite au confinement)	640,00 €
EVOLIS 23	Approvisionnement du 01/01/2020 au 21/09/2020	Facture reçue le 28/08/2020 (relance)	958,08 €
	Fauchage du 16/06/2020 au 28/08/2020	Facture reçue le 28/08/2020 (relance)	3 022,45 €
	Réfection amélioration voirie du 01/01/2020 au 15/06/2020	15/06/2020	12 811,00 €
Entreprise LAMBERT	Intervention électrique	16/03/2020	4 910,15 €
Ligne de trésorerie	Délibération du 16/04/2020	Emprunt à régler avant le 16/04/2021	10 000,00 €
TOTAL			36 171,39 €

2^e tableau : encours de factures à régler en date du 31 décembre 2020

TIERS	TYPE DE TRAVAUX	DATE	MONTANT
Trésorerie Dun-le-Palestel	Participation fonctionnement école Saint-Sébastien	Mise en demeure AR Facture 2018/2019	2 000,00 €
	Échéancier accordé pour janvier 2021	Facture 2019/2020 (une réduction a été accordée suite au confinement)	640,00 €
EVOLIS 23	Réfection amélioration voirie du 01/01/2020 au 15/06/2020	15/06/2020	12 811,00 €
Entreprise LAMBERT	Intervention électrique	16/03/2020	4 910,15 €
Ligne de trésorerie	Délibération du 16/04/2020	Emprunt à régler avant le 16/04/2021 3 000 € donnés en acompte le 23/11/2020	7 000,00 €
TOTAL			27 361,15 €

Nous observons qu'entre le 1^{er} et le 2^e tableau, la commune a pu régler une partie des factures, soit 8 810,24 €. Néanmoins, la trésorerie récupérée via les recettes d'eau n'a malheureusement pas permis de solder tous ces montants avant la fin de l'année 2020.

La commune est aujourd'hui redevable de **27 361,15 €** de reste-à-payer, auxquels s'ajoutent plusieurs factures relatives aux travaux d'urgence sur le réseau d'eau.

3^e tableau : devis annulés en juillet

TIERS	TYPE DE TRAVAUX	DATE	MONTANT
EVOLIS 23	Branchement AEP particuliers Josnon	26/03/2019	2 419,87 €
	Fourniture et pose de panneaux de signalisation	22/07/2019	2 261,57 €
	Travaux de sécurité Route de Saint-Sébastien (de type « dos d'âne »)	13/11/2019	4 939,87 €
	Remplacement pied d'assise poste de relevage	12/02/2020	1 359,55 €
	Bourg chemin n°5	12/02/2020	3 278,26 €
MG Electricité	Ancienne salle de réunion (ouverture salle de réunion/appartement, disjoncteurs, câbles...)	03/03/2020	1 180,00 €
SDEC 23	Extension d'éclairage public à la Vaudelière et au Peupion	25/06/2020	1 050,20 €
Emaux Entreprise WATINE	Plaques émaillées mairie (liste des maires) EN COURS D'ANNULATION	28/11/2019	1 140,00 €
TOTAL			17 629,32€

Dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale et en attendant d'éclaircir la situation financière, il nous a semblé nécessaire d'annuler tous les devis en cours et signés en « bon pour accord », dont la somme s'élevait à **17 629,32 €**.

Le budget d'une commune se compose de différentes parties : la section de fonctionnement (dépenses et recettes) et la section d'investissement (dépenses et recettes). Les communes ont une obligation d'équilibre sur l'exercice de l'année. Nous avons donc tout mis en œuvre pour respecter cet équilibre budgétaire sans nous enfoncer dans la dette.



Aussi, compte tenu des éléments communiqués ci-dessus et des emprunts encore en cours (assainissement, appartement mairie, ligne de trésorerie), la commune compte sur votre sagesse et votre patience concernant les attentes que vous nourrissez pour 2021.

Les temps sont difficiles, et les moyens limités, cependant il est toujours possible d'être novateur avec de petits projets collectifs et de la bonne volonté. Il nous semble essentiel de rester maîtres de nos finances sans endetter les citoyens.

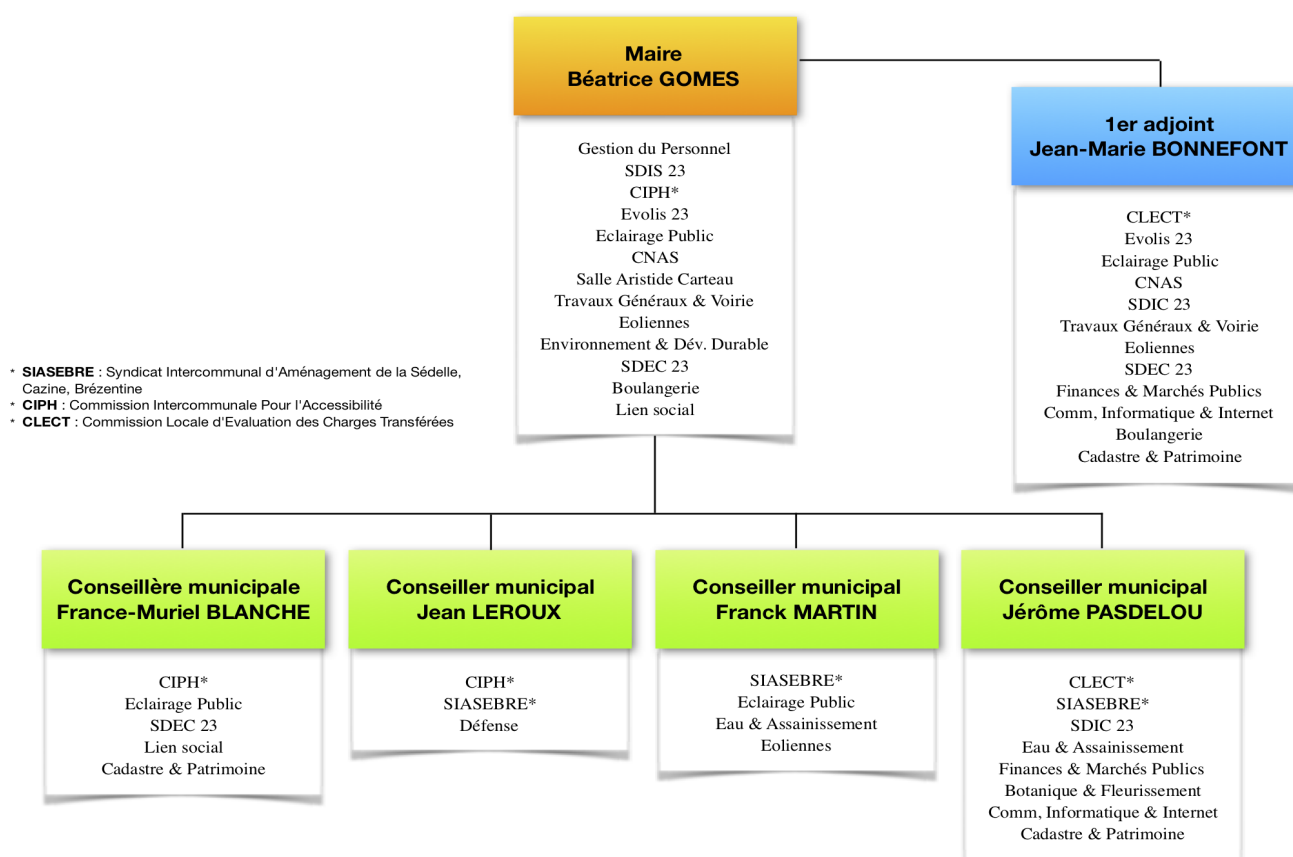
NOS PROJETS 2021 :

- Rénover la voie de Sibilot
- Avancer sur les obligations d'accessibilité et d'acquisition d'un défibrillateur
- Redresser la situation budgétaire
- Changer l'éclairage public défectueux
- Rafraîchir l'abribus
- Créer un panneau de numérotation à la Jaussée
- Effectuer le branchement d'eau potable au Petit-Josnon
- Dématérialiser et archiver par GED* les nouveaux documents
- Classer toutes les archives papier et leur offrir un lieu à l'abri de l'humidité
- Ouvrir une bibliothèque
- Nettoyer le préau à droite de la mairie
- Réunir les différentes commissions communales
- Fournir du matériel technique à la commune
- Chercher des subventions pour rénover nos canalisations fuyardes
- Commencer le fleurissement de la commune...



* Gestion Electronique de Documents

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL



TARIFS COMMUNAUX :

Le conseil municipal a été dans l'obligation de voter avant le 31 décembre 2020 les tarifs des recettes communales pour 2021.

Location de la salle des fêtes (week end : 2 jours) :

- habitants : 100 € en été / 140 € en hiver (1^{er} nov au 31 mars)
- externes : 140 € en été / 160 € en hiver
- associations : 60 € en été / 80 € en hiver
- jour supplémentaire : 20 €

La caution de 100 € passe à 300 €.

La gratuité de la salle est consentie au Comité des Fêtes qui ne dispose d'aucun local fixe à l'année.

Assainissement :

- terme fixe : 120 €, reste inchangé
- redevance sur la consommation : 0,46 €/m³, portée à 0,50 €

Eau :

- abonnement compteur : 50 €, reste inchangé
- prix au m³ :
 - 1 € de 0 à 100m³, porté à 1,10 €
 - 0,80 € au-delà, porté à 0,90 €
- nouveau branchement au réseau d'eau potable : pris en charge par la commune jusqu'à 100 €, ou à hauteur de 50 % du devis de raccordement au-delà de 100 €.

**A noter :**

Nous ne souhaitons pas augmenter le prix de l'eau sans réunion publique au préalable, malheureusement les restrictions sanitaires ont proscrit toute forme de regroupement. Nous avons donc opté pour une légère augmentation qui nous permettra, nous l'espérons, de réduire nos difficultés budgétaires mais surtout, de pouvoir prétendre à des subventions pour rénover notre réseau AEP (CD23, AELB,...), qui nécessitent un prix minimum au m³.

NOUVELLE SECRÉTAIRE ET HORAIRES :

L'agente administrative titulaire est partie le 14 décembre. Elle a souhaité être mutée sur une autre commune. Le contrat de la secrétaire remplaçante actuelle est donc pérennisé.

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont les suivants :

- **lundi : de 14h à 17h (fermé les semaines paires)**
- **mardi à vendredi : de 14h à 17h**

**ARRÊTÉ BRUIT :**

Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du LUNDI au SAMEDI de 8h à 20h
- le DIMANCHE de 10h à 13h pour permettre la tonte

sur l'ensemble de la commune de La Chapelle-Baloue.

BIENVENUE à :

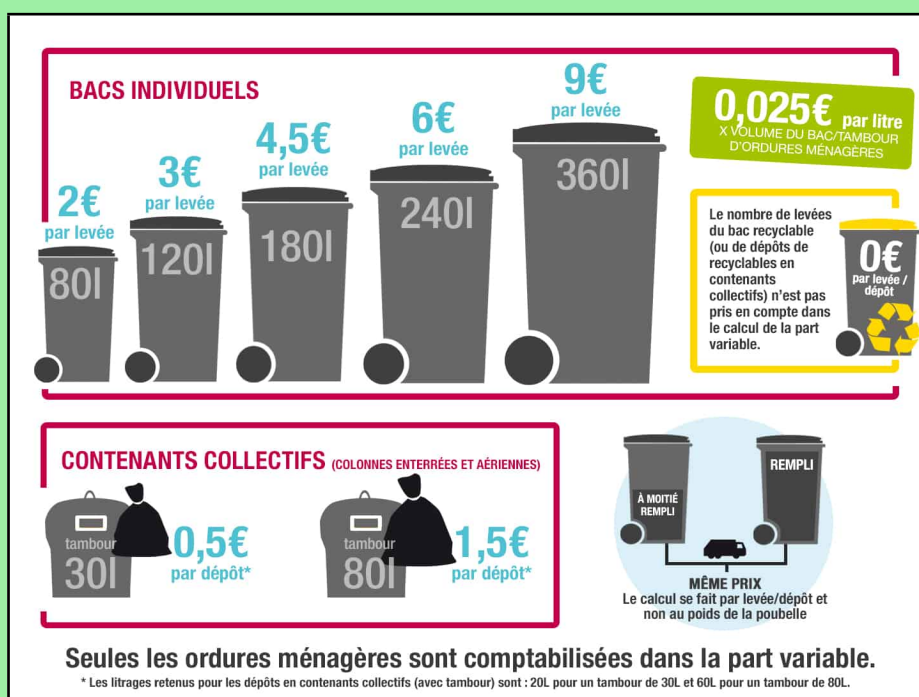
M. Raphaël Berland, Mme Estelle Brattesani
et leur fils Eden Berland,
ainsi qu'à M. Florian Tournier et Mme Lola Planelles-Garcia

Vous avez récemment choisi d'habiter notre jolie commune et nous nous réjouissons de vous y accueillir. Bienvenue à vous !

**POUR RAPPEL :****2 poubelles pour 2 types de déchets :**

- les déchets recyclables en bacs à **couvercle jaune** (service de collecte à la quinzaine)
- les ordures ménagères en bacs à **couvercle noir** (suivant la capacité de la poubelle)

Les déchets recyclables vont au centre de valorisation (à Beaunes-les-Mines) pour être triés avant d'être recyclés, tandis que les ordures ménagères sont enfouies dans un centre d'enfouissement (à Gournay, dans l'Indre).



INFOS : Le nouveau **calendrier Evolis** est actuellement disponible en mairie.

DÉCHETTERIE :

Attention : à partir du 1^{er} janvier, vous ne pourrez plus vous rendre à la déchetterie d'EGUZON.

DUN-LE-PALESTEL :
05.55.89.86.00

LA SOUTERRAINE :
05.55.89.86.06

**Message de l'ACCA :**

Si vous constatez que des poules disparaissent à cause des renards ou des fouines, ou si des sangliers font des dégâts, n'hésitez pas à le signaler rapidement à M. Jean-Charles Bournavaud, nouveau président de l'ACCA de La Chapelle-Baloue au 06.70.78.04.21, ou bien au secrétariat de la mairie qui transmettra.

ÉTAT CIVIL

Décès :

Mme Jeannine BRESSOLLIER :

9 novembre 2020

M. Daniel LACHASSAGNE :

24 décembre 2020

Notre commune a malheureusement perdu des êtres chers.
C'est avec émotion et tristesse que nous avons vécu ces
départs.

Nos sincères condoléances aux familles.



NUMÉROS UTILES

Santé :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Médecin de garde : 05.55.41.82.02

RESOGARDE (médecins) : 3237

Pharmacie BARAILLE-Saint-Sébastien : 05.55.63.50.59

Ambulances MAQUIN : 05.55.63.50.71

Ambulances PIERRE : 05.55.63.01.31

Gendarmerie :

Gendarmerie de DUN-LE-PALESTEL : 05.55.89.00.18

Gendarmerie de LA SOUTERRAINE : 05.55.63.17.17

La Poste à Saint-Sébastien : 05.55.14.00.43

Trésorerie Public de la Souterraine : 05.55.63.05.67

**Attention : à partir du 1^{er} janvier, vous ne pourrez plus
vous rendre à la trésorerie de DUN-LE-PALESTEL.**

Action Sociale LA SOUTERRAINE :

- ✓ UTAS : 05.55.63.93.00
(assistante sociale : Mme Virgine FAURIE)
- ✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
: 05.55.63.35.95
- ✓ Service d'Aide et d'Accompagnement à
Domicile (S.A.A.D.) : 05.55.63.81.95
- ✓ Association d'aide à domicile :
05.55.63.75.91
- ✓ Oxygène Multiservices (ménage, repassage
à domicile) : 05 55 89 46 84
- ✓ ELISAD : 05.55.52.72.50
- ✓ Alcool Assistance : 05.55.52.56.50



Mairie de La Chapelle-Baloue

9 route de Crozant

23160 La Chapelle Baloue

communelachapellebaloue@wanadoo.fr

En cas d'urgence :

Mme la Maire : 06.75.52.37.38

Le 1^{er} adjoint : 06.70.12.40.27

Le secrétariat : 05.55.63.53.85